



Ettelbruck, le 19 mai 2022

Le projet « parent-enfant » du Centre Thérapeutique Manternach : La seule chance d'avoir une chance !

Lors d'une conférence de presse, la ministre de la Santé Paulette Lenert et le président du conseil d'administration du CHNP Dr Michel Nathan, ont présenté le concept du nouveau projet « parent-enfant » au Centre Thérapeutique Manternach (CTM).

En effet, depuis 2014, le CTM reçoit de plus en plus de demandes de parents d'enfants en bas âge pour suivre une thérapie. Au cours de ces dernières années, l'équipe du CTM a également accompagné un nombre croissant de femmes enceintes présentant un problème de dépendance à des substances illicites. Pour répondre à cette demande à la hausse et proposer une offre répondant aux besoins spécifiques de cette population-cible, l'équipe du CTM a développé le projet « parent-enfant ». Aussi, le CTM est le seul centre thérapeutique sur le plan national et des pays voisins qui accueille des femmes enceintes et des parents substitués à la méthadone avec leurs enfants.

« Ce programme constitue souvent l'unique chance pour le parent toxicomane de rester près de son enfant et d'éviter une rupture, voire, le placement de l'enfant. Grâce à la convention récemment signée entre la Rehaklinik et le ministère de la Santé, ce projet dispose désormais d'un cadre légal et d'un financement propre, éléments essentiels pour l'amélioration de l'encadrement parent-enfant au sein du CTM. », a souligné le Dr Michel Nathan.

La loi actuelle sur l'assurance maladie ne prévoit aucune prise en charge des enfants qui accompagnent leurs parents en thérapie. Dans les pays voisins tels que l'Allemagne ou bien la Belgique une telle prise en charge existe et la CNS rembourse un tarif équivalent à celui prévu par la loi respective.

Entre 2019 et 2021, 12 femmes ont été accueillies au CTM, dont 10 avec leur enfant et 2 femmes enceintes. L'âge des enfants a varié entre 4 semaines et 3 ans. Actuellement, le centre thérapeutique dispose de 4 places dans le cadre du projet « parent-enfant », une augmentation des capacités nécessiterait obligatoirement un élargissement des locaux.

Actuellement, une mère accompagnée de son enfant passe un mois au CTM pour une phase de stabilisation et d'intégration. Cette phase nous permet de faire connaissance et d'observer la relation parent - enfant. Ensuite les mesures d'encadrement de l'enfant (crèche) et de soutien de parent (services extérieurs) sont mis en place. Cela permet aux parents de participer aux ateliers thérapeutiques, aux groupes psychothérapeutiques, d'avoir des entretiens individuels avec leurs psychologues et d'apprendre à organiser leur vie quotidienne. Ceci dans le but également d'aider les parents à accroître leurs compétences et leurs ressources, et de les appuyer dans leurs efforts de créer pour leur enfant un environnement favorisant son développement à tous les niveaux.

Une deuxième mère a été accueillie récemment, dont le retour de son enfant est en phase de préparation. 2 parents sont actuellement inscrits sur la liste d'attente.

Le CTM collabore aussi de manière étroite avec le SCAS (Service Central d'Assistance Sociale).

« Notre principale préoccupation doit être le bien-être de l'enfant, mais aussi de ses parents. Afin d'éviter le placement de l'enfant dans un foyer ou une famille d'accueil, le SCAS/Tribunal de la jeunesse peut obliger un parent toxicomane de faire une thérapie. Suivre cette thérapie en compagnie de son enfant est doublement

bénéfique : elle renforce le lien parent-enfant et minimise le risque de rechute. », a précisé la ministre de la Santé, Paulette Lenert.

Grâce au projet « parent-enfant » du CTM, 2 retours d'enfants placés au préalable dans un foyer et une famille d'accueil, ont pu avoir lieu en 2021. « Ce sont des moments précieux comme ceux-ci qui nous démontrent à quel point le lien parent-enfant est bénéfique pour la réussite thérapeutique. L'accompagnement de l'enfant améliore et stabilise le parent dans son programme et le renforce dans son projet de rétablissement. », se réjouit Michèle Rech, responsable-soignante du CTM. « D'autant plus, qu'au-delà de la thérapie proprement dite ici au Syrdall Schlass, nous assurons également le suivi des parents et de leurs enfants ». Pour cela, le CTM collabore avec plusieurs partenaires externes, qui assurent le suivi des familles (Service parentalité JDH, Families first, Crèche Kiddies, Rééducation précoce, Maternité, etc.) Ce réseau d'aide interne et externe renforce la stabilisation et minimise aussi le risque de rechute.

Le Centre Thérapeutique Manternach pour personnes dépendantes de substances illégales est une unité de la Rehaklinik du CHNP et peut accueillir jusqu'à 25 personnes, suivant éventuellement un traitement de substitution à la méthadone.

L'équipe multidisciplinaire offre une prise en charge thérapeutique individualisée, adaptée aux besoins spécifiques de la personne dépendante avec le but d'augmenter, dans la mesure du possible, la qualité de vie et de permettre une vie autonome et abstinente.

Communiqué par le ministère de la Santé et le Centre Hospitalier Neuro-Psychiatrique (CHNP)

LA REHAKLINIK

La Rehaklinik est un hôpital spécialisé en réhabilitation psychiatrique. Elle est organisée en quatre filières de soins : psychiatrie générale, psychiatrie juvénile, psychiatrie socio-judiciaire et addictologie. À côté de la prise en charge stationnaire en milieu hospitalier, la Rehaklinik propose également une large offre en ambulatoire, dont des consultations psychiatriques et psychothérapeutiques, un hôpital de jour, un service de soins psychiatriques à domicile (SPAD), ainsi qu'un centre d'information, de consultation et de prise en charge ambulatoire spécialisé dans l'addiction (Centre ÄDDI·C).

L'offre thérapeutique de la Rehaklinik se base sur une approche bio-psycho-sociale multidimensionnelle axée sur des résultats scientifiques modernes et basée sur une expérience de longue date. Cette approche est réalisée par des équipes pluridisciplinaires et multilingues. Les patients et leurs proches sont impliqués dans le processus thérapeutique en tenant compte de leurs besoins, valeurs et droits.

La Rehaklinik dispose de 247 lits hospitaliers. Elle est l'une des trois entités du CHNP (Centre Hospitalier Neuro-Psychiatrique) à Ettelbruck (L).

CONTACT PRESSE

Monique Pütz

Chargée de Communication externe

monique.putz@chnp.lu

T (+352) 2682 2618

CHNP

B.P. 111

L-9002 Ettelbruck

www.chnp.lu
